LES FORMATIONS

1. **Formation Kidstennis** :

Descriptif général et organisation :

- Cible : enseignants ou étudiants destinés à initier les plus jeunes joueurs commençant le tennis.
- Valeur du diplôme : valeur européenne (EQF2) et possibilité de passerelle vers les formations AFT (Belgique), les formations suivies au Luxembourg sont dispensatoires.
- Dates : à déterminer d'années en années.
- Nombre de candidats : 6 minimum, 18 maximum.
- Durée de la formation : 3 journées composées de théorie et de mise en pratique (24h) + examen théorique (2h) + 1 journée d'application (8h).
- Conditions de réussite : 100% de présence et recevoir une évaluation positive lors de la journée d'application.

Objectifs :

- Faire découvrir l'activité « tennis » à différents publics.
- Permettre à ces différents publics de s'amuser individuellement ou collectivement grâce à la découverte du tennis par le biais de situations de jeu adaptées et variées.
- Animer un groupe de joueurs et/ou joueuses.
- Motiver au jeu par le jeu.
- Par induction, développer les habilités motrices générales et spécifiques au tennis.
- Commencer la fidélisation au tennis dans l'optique d'une pratique de compétition et/ou récréative poursuivie tout au long de la vie.
- S'intégrer dans une équipe d'enseignants ou de dirigeants.

Conditions d'admission :

- Être âgé de minimum 16 ans.
- Être ou avoir été classé 5.2 (ou classement équivalent).
- Être affilié à un club FLT.
- Ne pas être sous le coup d'une suspension fédérale.
- Droits d'inscription : fixés par l'ENEPS.

Journée d'application :

Afin de valider la formation, réaliser une journée d'application. Celle-ci doit être accomplie dans les 365 jours qui suivent la formation, une évaluation sera effectuée lors de cette journée.

La journée d'application peut être soit :

- ***<u>Une initiative personnelle</u>***

Animation club à dominante « tennis » au sein d'un club de tennis, avec des enfants de l'école de tennis

<u>Etapes à respecter pour l'organisation</u> ***:***

1. Faire parvenir par e-mail ou par la poste au secrétariat de la FLT à l'intention du responsable des formations, au plus tard soixante jours avant la date de la journée d'animation souhaitée, le dossier ad hoc dûment complété (sur demande au responsable des formations), en y joignant les fiches de préparation des exercices et jeux proposés.

2. Minimum requis pour l'acceptation du dossier :

- Participation d'au moins 10 enfants pendant un minimum de trois heures ou, deux tranches successives d'une heure trente le même jour avec des enfants différents, mais en respectant un minimum de 10 enfants par tranche d'une heure trente.
- Encadrement des enfants par un animateur diplômé (formation FLT) ou en cours de formation par tranche commencée de 10 enfants.
- Disponibilité d'un représentant de la FLT le jour de l'animation.

Notification de l'acceptation ou non du dossier au plus tard trente jours avant la journée d'animation.

N.B. :

- Du matériel peut être prêté par la FLT (dans ce cas, contacter, le responsable des formations).
- Les animations peuvent se réaliser dans un établissement scolaire (si l'espace de jeu est suffisant) ou dans un club.

- ***Du tennis à l'école : découverte du mini-tennis dans votre club, pour une école fondamentale***

Etapes à respecter pour l'organisation :

- Contacter une école (enfants entre 4 et 7 ans donc les cycles 1 et 2) proche de votre club.
- Faire parvenir par mail ou par la poste au secrétariat de la FLT à l'intention du responsable des formations, au plus tard 60 jours avant la date de la journée de la journée d'animation souhaitée, le dossier ad hoc dûment complété (sur demande au responsable des formations), en y joignant les fiches de préparation des exercices et jeux proposés.

Minimum requis pour l'acceptation du dossier :

- Participation d'au moins une classe de cycle 1 ou 2 (soit environ 15 enfants), pendant un minimum de trois heures ou, deux tranches successives d'une heure trente le même jour avec des classes différentes, mais en respectant un minimum de 15 enfants par tranche d'une heure trente.
- Encadrement des enfants par un animateur diplômé (formation FLT) ou en cours de formation par tranche commencée de 15 enfants.
- Disponibilité d'un représentant de la FLT le jour de l'animation.

Notification de l'acceptation ou non du dossier au plus tard trente jours avant la journée d'animation.

N.B. :

- Du matériel peut être prêté par la FLT (dans ce cas, contacter le responsable des formations).
- Les animations peuvent se réaliser dans un établissement scolaire (si l'espace de jeu est suffisant) ou dans un club.

- ***Une initiative FLT***

La journée d'application se fera au « Wibbel an Dribbel » ou au COSL-Spillfest.

Un représentant FLT sera présent lors de ces journées pour procéder à l'évaluation des candidats. Les horaires exacts seront précisés dans la convocation (1 journée entière ou 2 demi-journées).